



Actualité des communautés thérapeutiques

Lecomte Y. et Maquéda F. (sous la direction de), Toulouse, **Eres** 2013

Poser la question de l'actualité de ce que l'on a appelé communauté thérapeutique (CT) est une bonne question car aujourd'hui le terme ne semble plus guère évoqué que par ceux qui s'intéressent à l'histoire de la psychiatrie. Le premier article d'Yves Lecomte est à ce titre salubre qui évoque l'historique du terme et distingue quatre générations de communautés depuis la première qui date des années quarante et visait à proposer un réel fonctionnement thérapeutique au sein des hôpitaux psychiatriques. Cette mise en place en France allait de pair avec le mouvement de psychothérapie institutionnelle.

La seconde génération, qui fait rupture, est, pour cet auteur liée à l'anti-psychiatrie. Sa priorité consistait à sortir les patients des murs de l'hôpital qui les aliénait. Kingsley Hall qui en a constitué le modèle se proposait d'accompagner sans médicalisation, la guérison naturelle de la psychose grâce à la mise en place d'un milieu suffisamment tolérant et

soutenant.

Dès lors on comprend mieux les deux directions différentes prises par la suite : l'une, sanitaire et médicalisée qui aboutira entre autre aux appartements thérapeutiques ou foyers de postcure, l'autre, sociale, puis médico-sociale, qui donnera les lieux de vie et les institutions médico-sociales. Toutes ces structures peuvent, en effet se retrouver dans la définition générale que donne Lecomte : « La communauté thérapeutique désigne un lieu dont l'environnement social et les relations interpersonnelles font partie du programme de traitement ».

La référence à la psychanalyse qui est revendiquée par l'ensemble des CT n'étant pas nécessairement liée au champ sanitaire, certaines structures médico-sociales peuvent entrer, à mon avis, dans le champ des CT.

Un certain nombre d'expériences actuelles françaises, suisses, canadiennes et belges sont relatées ensuite avant que Jacques Dill, psychologue à Villeurbanne ne se penche sur la question

de la « régularisation de l'état civil » qui aurait été le symbole de « la fin des haricots » pour l'aventure des CT. En effet le terme de communauté thérapeutique n'existe pas dans les nomenclatures actuelles et la dénomination appartement thérapeutique, qui la remplace officiellement renverrait, pour lui, davantage à une typologie qu'à une idée.

Retenons que la richesse de ces CT se fonde sur la créativité, la militance et le sur-mesure et que ce « bricolage militant », condition du thérapeutique, est probablement plus difficile à mettre en œuvre aujourd'hui.

Dans ce livre intéressant et qui prône sans cesse les valeurs d'humanité et d'attention à l'autre, j'ai regretté pourtant que l'on y parle systématiquement « des psychotiques » comme s'il s'agissait d'un groupe homogène de personnes perçues prioritairement sous l'angle de leur pathologie. Comme une discordance... dommage !

Jean-Paul Arveiller